

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
DELIBERATION N°16/12/2024-257

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 24

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **13 MARS 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **19 DEC. 2024**
à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°9 :
SERRURERIE ACIER : AVENANT N°1**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°9 (Serrurerie acier) a été attribué à l'entreprise SARL PRIVAT (15100 SAINT-FLOUR) pour un montant de 32 780,00 € H.T.

L'entreprise SARL PRIVAT ayant été cédée, il convient de transférer les droits et obligations relatives à ce marché à son cédant, à savoir la société MCM (15100 SAINT-FLOUR).
La société MCM se substitue à la SARL Privat sans aucune modification au marché.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 18 Novembre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°1 de transfert du lot N°9 (Serrurerie acier) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places de la SARL PRIVAT à la SARL MCM ;**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 24 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

Philippe DELORT



L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU



AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Titulaire initial :
SARL Privat
5 rue du Millepertuis
15100 Saint-Flour
SIRET : 349 454 629 00024

Bénéficiaire de la cession :
SAS MCM
5 rue du Millepertuis
15100 Saint-Flour
SIRET : 932 880032 00010

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°9 : Serrurerie acier

Date de la notification du marché public: 13 octobre 2023

Durée d'exécution initial du marché public 11 mois

Durée d'exécution prolongée jusqu'au 7 avril 2025 par ordre de service N°2 en date du 20 septembre 2024

Montant initial du marché public:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 32 780,00 €**
- **Montant TTC : 39 336,00 €**

D - Objet de l'avenant.

A la suite de la cession de la SARL Privat à la société MCM, la société MCM se substitue à la SARL Privat dans l'ensemble des droits et des obligations découlant de son activité y compris ceux issus du marché de construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N°9 : Serrurerie acier.

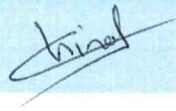
Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Chinol Maxime	Saint-Flour le 29/01/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le **73 MARS 2025**

Signature

Le maire,

Philippe DELORT



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 16:45
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-257

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-257, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-257-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-257

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.9 : Serrurerie acier : Avenant N.1

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 13 mars 2025 10:02
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-257

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-257, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250313-16-12-2024-257-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-257

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.9 : Serrurerie acier : Avenant N.1

Date de décision : 13/03/2025

Date de transmission : 13/03/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>